

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

(Du 6 juillet 2011)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE**Projet de décret sur portant****a) dénonciation du concordat de la Haute école suisse d'agronomie (HESA)****b) abrogation de la loi portant adhésion à la révision partielle du concordat du 30 juin 1964 concernant l'Ecole suisse d'ingénieurs en agriculture***La commission parlementaire "Commission des affaires extérieures"*

composée de M^{mes} et MM Marianne Guillaume-Gentil-Henry, présidente, Jean-Pascal Donzé, vice-président, Jean-Claude Guyot, rapporteur, Claude Borel, François Cuche, Matthieu Béguelin (excusé), Johanne Lebel Calame, Damien Schär, Caroline Gueissaz, Patrice Zürcher, Damien Humbert-Droz, Laurent Schmid, Théo Bregnard, Patrick Herrmann et Carol Gehringer

*fait les propositions suivantes au Grand Conseil:***Entrée en matière (art. 64 OGC)**

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de décret.

Vote final

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de décret tel qu'il est présenté par le Conseil d'Etat.

Préavis sur le traitement du projet (art. 102ss OGC)

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil en débat restreint.

Neuchâtel, le 18 octobre 2011

Au nom de la commission
des affaires extérieures

La présidente, *Le rapporteur,*
M. GUILLAUME-GENTIL-HENRY J.-C. GUYOT